Chemin des Larrons à Cousolre

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Parcours, entre les vallées de la Hante et de la Thure, de niveau moyen par sa longueur et son relief (200 m de dénivelé positif). Des passages à l'ombre des charmes têtards récompensent les rudes montées.

Durée	4h 15	**Difficulté**	Moyenne
Distance	13,16 km	**Retour au départ**	Oui
Dénivelé positif	165 m	**Activité**	Pédestre
Dénivelé négatif	165 m	**Commune**	Cousolre (59149)
Point haut	220 m	**Région**	Avesnois
Point bas	148 m		

Visorando

Trace n° 1565093

Parc naturel régional de l'Avesnois

Description

Stationnez sur le parking de la Place du Général de Gaulle à Cousolre.

(**D/A**) Suivez la RD936 en direction de Bousignies-sur-Roc (Est). Passez devant l'ancien bureau des douanes françaises. Dans le virage, prenez à gauche dans la Rue Jules Montay (RD80). Dépassez le cimetière.

(**1**) Au carrefour, quittez la RD80 et continuez tout droit vers Reugnies. 100m plus loin, montez à droite le chemin de terre (vue sur la vallée de la Hante, Beaumont (Belgique) et la Tour de la Salamandre). Plus loin, au niveau des bâtiments de l'exploitation agricole, descendez à gauche dans le vallon entre bois et pâturages et rejoignez le hameau de Reugnies, grosses fermes avesnoises.

(**2**) Empruntez la rue à gauche. Franchissez la Hante sur un vieux pont en pierre, Pont Couroux. Montez le chemin empierré qui passe devant une ancienne scierie, traverse un bois et effectue, à sa sortie, un coude à droite. Vue sur la vallée.

(**3**) Laissez à droite le chemin qui descend vers la ferme de Fondrieux et poursuivez à gauche par le chemin qui suit le bord du plateau.

(**4**) Descendez à droite le chemin. En lisière, obliquez à gauche pour entrer dans le Bois de la Petite Comagne. Ne quittez pas le sentier. Suivez le Ruisseau du Fond des Gouttes qui rejoint le fond du vallon et la Hante qui prend sa source en Belgique.

(**5**) En bas, laissez à gauche le sentier qui conduit à la Chapelle Notre-Dame de Comagne et empruntez à droite le sentier en lisière de bois et parallèle à la Hante. Franchissez de nouveau la rivière par le Pont du Bois, anciennes vannes.

(**6**) Tournez à gauche. À l'intersection suivante, prenez de nouveau à gauche et, 50m plus loin, bifurquez à droite et grimpez entre bois et pâtures. Le chemin creux et enherbé effectue une courte incursion en Belgique.

(**7**) À la croisée des chemins, prenez à droite. Vous suivez le Chemin des Larrons. Ce sentier longe la frontière entre la Belgique et la France, il évoque la période où la contrebande était florissante entre les deux pays. 1400m plus loin, le chemin coupe la RD936 (**prudence**) ; sur votre gauche, l'ancien poste des douanes. Continuez en face sur une petite route goudronnée (point de vue à gauche).

(**8**) Face à la maison isolée, bifurquez à droite, empruntez un sentier étroit entre les haies sur environ 200m puis tournez à gauche dans le Chemin de la Haie des Saules.

(**9**) Effectuez un crochet gauche-droite sur le chemin goudronné et poursuivez par le chemin qui mène à la vallée de la Thure. Bordé d'arbres

Points de passages

D/A Place du Général de Gaulle
N 50.245213° / E 4.152923° - alt. 164 m - km 0

1 Carrefour, tout droit
N 50.243748° / E 4.168335° - alt. 185 m - km 1.12

2 Reugnies - Intersection
N 50.241594° / E 4.183198° - alt. 156 m - km 2.39

3 Embranchement de la Ferme Fondrieux
N 50.245244° / E 4.190258° - alt. 204 m - km 3.39

4 Intersection
N 50.247087° / E 4.198238° - alt. 214 m - km 4.01

5 Départ de sentier à droite
N 50.240607° / E 4.199413° - alt. 166 m - km 4.78

6 Bifurcation
N 50.240642° / E 4.186962° - alt. 157 m - km 5.79

7 Croisée des chemins en Belgique
N 50.23719° / E 4.191338° - alt. 182 m - km 6.45

8 Maison isolée - Départ de sentier à droite
N 50.224964° / E 4.178586° - alt. 218 m - km 8.22

9 Chemin goudronné
N 50.22504° / E 4.167015° - alt. 208 m - km 9.19

10 Bifurcation
N 50.222977° / E 4.154028° - alt. 204 m - km 10.16

11 Route D936
N 50.238155° / E 4.1593° - alt. 207 m - km 12.07

D/A Place du Général de Gaulle
N 50.245209° / E 4.152918° - alt. 164 m - km 13.16

Copie, vente et diffusion interdites - 8lUdubMQ

têtards, le chemin longe ensuite le Bois de Waremmes et débouche dans une clairière.

(**10**) Prenez à droite le long de la haie et, après 50m, obliquez à gauche dans le chemin en sous-bois. Sorti du bois, traversez en face le plateau du Champ des Poules puis le ruisseau de la source Sainte-Aldegonde. Rejoignez la RD936.

(**11**) Suivez la route à gauche (**prudence**) et, au niveau du croisement avec la RD80, bifurquez à gauche dans la Rue Croix Barquet pour retrouvez le kiosque et le parking de départ (**D/A**)

Informations pratiques

Prudence le long des RD80 et 936.
Circuit inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).
Suivez le balisage Jaune.

En période de chasse (d'octobre à février), un itinéraire de substitution est prévu.
Variante en période de chasse
Suivez le début du descriptif principal. Arrivé au point (**2**), continuez tout droit et traversez le hameau. Vous arrivez au point (**6**). Terminez votre randonnée en suivant le descriptif du circuit principal.

Donnez-nous votre avis sur https://www.visorando.com/randonnee-chemin-des-larrons-a-cousolre/

En savoir plus :
Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

Copie, vente et diffusion interdites - 8lUdubMQ

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

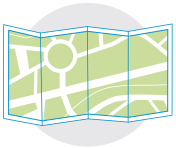

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

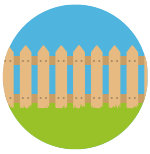

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

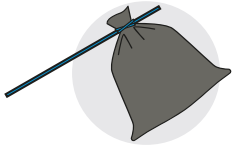

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

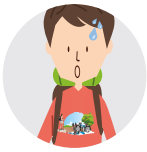

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.